

PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de l'école des Prairies tenue dans son établissement situé au 100, 3^e avenue, le 9 juin 2025 à 18h30.

Sont présents :

Présence des membres du C.E.			
Jonathan Masse, parent	x	Marie-Maude Forest, enseignante	x
Audrey Vézina, parent	x	Caroline Marsolais, enseignante	x
Mathieu Lafrenière, parent	x	Catherine Caron, enseignante	x
Stéphanie Markey, parent	abs	Anne-Sophie Beaudoin-Martel, enseignante	x
Vincent Motard-Côté, parent	x	Marie-Soleil Mireault, employée de soutien	abs
Caroline Jacques, parent	x	Monique St-Cyr, employée de soutien	abs
Geneviève Babin, parent	x	Marie-Èlène Gravel, enseignante, substitut	abs
Émilie Bédard, parent substitut	abs	Steve Larocque, directeur	x
Ariane Forest-Dubuc, invitée	x	Valérie Dupuis, directrice-adjointe	x

1. Mot de bienvenue

Le mot de bienvenue est fait par M. Jonathan Masse et M. Larocque.

2. Vérification du quorum

Nous avons quorum.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Motard-Côté et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour du 9 juin 2025.

CE-2025-06-09-001

4. Questions orales du public

Aucune question en présentiel ainsi que sur le site internet.

5. Adoption et suivi du procès-verbal de la rencontre du 26 mai 2025

Aucune coquille est soulevée. Une précision est ajoutée au point 4.
Il est proposé par Mme Vézina et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal du 26 mai 2025.

CE-2025-06-09-002

6. Points de la direction

6.1. Projet du volet des classes alternatives aux Prairies (adoption)
M. Larocque fait un résumé des étapes de consultation qui ont été mises de l'avant pour le projet des classes alternatives.

Voici les étapes précédentes réalisées.

- Présentation du projet Boréal au CÉ.
- La direction a eu de multiples discussions avec le CSS des Samares et d'autres directions soit une école alternative ou avec un volet alternatif
- Échange au CÉ avec une direction et une enseignante d'une école alternative
- Rencontre de préparation en comité avec parents, membres du personnel enseignants et RÉPAQ
- Soirée d'information aux parents et futurs parents de l'école des Prairies (CSS des Samares, RÉPAQ, direction)
- Sondage d'intérêt d'inscription au volet alternatif pour les parents et futurs parents de l'école des Prairies

La dernière étape étant une présentation du projet aux enseignants et par la suite, aux parents des élèves de l'école des Prairies et des futurs élèves des Prairies en 2025-2026. Lors de ces rencontres, des membres du Centre de services scolaires des Samares, deux membres du projet Boréal ainsi qu'une direction furent présents pour expliquer et répondre aux questions. Suite aux présentations, les enseignants ainsi que les parents ont été invités à répondre en faveur ou non de l'implantation de ce volet à l'école des Prairies.

Les enseignants ont répondu unanimement contre l'implantation de ce projet. Les arguments nommés ont été envoyés à M. Larocque et présentés aux membres du conseil d'établissement. Les enseignants se questionnent sur la

plus-value de ce volet étant donné que plusieurs classes incluent déjà des projets dans leur enseignement actuel. Les parents sont déjà présents dans plusieurs classes pour des activités et des projets variés. Ils se questionnent aussi sur l'augmentation des degrés multiples pour les classes non alternatives. Ils craignent aussi un mouvement d'élèves qui décident d'aller en alternatif et de revenir "au régulier" quand le projet ne répond pas vraiment aux besoins de l'élève ou de la famille. Ils nomment l'incertitude qui pourrait être vécue. Après discussion avec des enseignants qui vivent avec des classes alternatives dans leur établissement, le constat est qu'on vit vraiment "une école dans une école". Les élèves ont un sentiment d'appartenance à l'alternatif plutôt qu'à l'école. Ce n'est pas le même sentiment qui se vit présentement avec les classes-sports ou le bain linguistique car les élèves font la majorité de leur parcours scolaire avec les autres élèves du régulier. On relate aussi que les parents prennent une grande place dans l'école et que le co-enseignement est difficile. La vision pédagogique des enseignants et des parents finit par différer. Les enseignants nomment aussi que ce volet ne va pas changer le profil scolaire de l'élève. D'ailleurs, ce point a aussi été nommé par les présentatrices du projet. Pourquoi alors changer les structures déjà mises en place. Les enseignants des Prairies trouvent que l'école offre déjà une belle diversité de volets et de projets. L'école est innovante et elle pratique un enseignement durable. D'ailleurs presque la majorité des enseignants des Prairies ont suivi la formation en apprentissage durable donnée par le centre de services des Samares. De plus, avec l'implantation toute nouvelle de l'école des Sentiers, plusieurs enseignants expérimentent le co-enseignement et font vivre aux élèves un enseignement encore plus riche. Plusieurs parents ont nommé être super satisfaits et reconnaissants que leurs enfants vivent cette expérience. Nous sommes à l'an 1 et déjà presque la moitié des classes le vivent. Les enseignants sont contre l'implantation car ils ne veulent pas faire vivre de l'instabilité aux élèves. Dans le contexte scolaire actuel, le roulement de personnel est assez important. Nous sommes chanceux d'avoir une stabilité pédagogique qui sera ébranlée par le volet alternatif. Les enseignants des Prairies soulèvent aussi que les mandats des directions sont grands et que présentement, l'équipe est essoufflée par les derniers changements. Le 2/3 de l'équipe de directions sera nouvelle pour l'année scolaire 2025-2026. Cette nouvelle équipe devra travailler avec les tierces parties afin de monter la meilleure logistique pour la viabilité de ce volet. Pour toutes ces raisons, les enseignants ont refusé l'implantation du volet alternatif pour l'année 2026-2027. Les enseignants ont ajouté qu'ils croient au volet alternatif dans un établissement complètement alternatif (comme à l'école de la Récolte).

Le résultat du sondage envoyé aux parents suite à la présentation du projet a démontré une ouverture à l'implantation du volet alternatif. Plus de 100 parents étaient à cette rencontre et environ 114 élèves sur 628 seraient intéressés à être dans ce volet. La prévision des niveaux est la suivante : 40 élèves pour les classes de 1^{ère} et 2^e année, 38 élèves pour les classes de 3^e et 4^e année et finalement 36 élèves pour les classes de 5^e et 6^e année. Idéalement, le ratio des classes devrait être de 12-12 mais il y aurait un enjeu pour les classes de 1^{ère} et 2^e année.

CE-2025-06-09-003

Après les explications, M. Larocque invitent les membres du conseil d'établissement à discuter sur ces résultats et à donner leur point de vue.

Le conseil est divisé entre le pour et le contre. Certains nomment que l'intérêt est présent pour les parents tandis que d'autres vont dans le même sens que les arguments des enseignants. Après de nombreux échanges entre les membres, il est décidé de prendre un vote.

M. Motard-Côté propose l'implantation d'un volet alternatif pour l'année 26-27.

Mme Beaudoin-Martel demande le vote. Le vote a été fait à mains levées.

4 membres sont pour la proposition

6 membres sont contre la proposition

1 abstention du vote

Il est proposé par M. Motard-Côté d'implanter le volet alternatif et le vote démontre un refus des membres du conseil d'établissement.

Par la suite, M. Larocque nous explique qu'il est possible que le centre de services scolaires des Samares décide de tout de même d'implanter le volet alternatif à l'école des Prairies. Il devra fournir l'argumentation nommé par les enseignants et les membres du conseil d'établissement.

Si toutefois le volet alternatif devait être implanté pour 2026-2027, malgré le désaccord du conseil d'établissement et l'équipe enseignante, le conseil d'établissement souhaite vraiment pouvoir participer à son implantation. Les membres du conseil d'établissement ont le désir de ne pas brusquer la présente structure scolaire des Prairies. En étant impliqué dans le processus, certaines décisions pourraient être mises de l'avant afin de répondre aux besoins des élèves tout en respectant la vision de l'école.

6.2. Évaluation du plan de lutte (adoption)

Il est proposé par M. Lafrenière et résolu unanimement de reporter le point concernant l'évaluation du plan de lutte à la prochaine réunion à l'automne 2025-2026.

CE-2025-06-09-004

6.3 Membres du Conseil d'établissement 2025-2026 (information)

La direction enverra la liste des postes reconduits et/ou disponibles par courriel aux membres du conseil d'établissement. Les postes vacants seront offerts à tous les parents lors de l'assemblée générale du 16 septembre 2025.

7. Procédure pour rapport annuel 2024-2025

Le rapport annuel 2024-2025 est reporté par le président à la première rencontre du conseil d'établissement pour l'année 2025-2026.

8. Vie scolaire

Plusieurs activités seront vécues pour la fin de l'année. Les élèves participeront à un spectacle de musique, des sorties en vélo, une course en couleurs et une tombola. De plus, les 6^e année bain linguistique ont fait une sortie au Cosmodôme (sortie en immersion anglaise) et les 5^e année ont aussi fait une sortie. Les groupes de 4^e, 5^e et 6^e année vivent des activités de paddle bord présentement. Plusieurs niveaux ont fait ou feront des activités d'arrimage entre

les élèves et les enseignants. Le but étant de sécuriser les élèves et leur présenter leur prochain environnement d'apprentissage.

9. Comité de parents

M. Motard-Côté étant absent lors de la dernière rencontre, le CE n'a pas de nouvelles informations au sujet du comité de parents.

10. Varia

Aucun varia

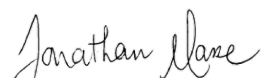
11. Rappel de la rencontre de l'Assemblée générale des parents 2025-2026

L'Assemblée générale des parents aura lieu le mardi 16 septembre 2025 à 18h30. L'Assemblée devrait être au gymnase des Sentiers.

12. Levée de l'assemblée

CE-2025-06-09-005

Il est proposé par Mme Babin et résolu unanimement que la séance soit levée.
Il est 21h38.


Jonathan Masse, président



Steve Larocque, directeur

Procès-verbal rédigé par Caroline Marsolais